



MAIRIE
DE
BUISSON
84110

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1 décembre 2025 à 18h30.

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Evelyne MALET, Mireille DUCLOS-TORTEL, Christine SERRET.
Messieurs Bernard LIS, Philippe PUIGMAL, Vincent ROCHETTE, Marc COUCHE.

Secrétaire de séance : Bernard LIS

Le quorum est atteint (présents 10, votants 10)

L'ordre du jour :

1 : Approbation du PV du CM du 20 octobre 2025

Approuvé à l'unanimité des 9 présents

- Arrivée de Marc Couche

2 : Modifications statuts de la communauté de commune Vaison Ventoux

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 10

3 : Adhésion protection santé complémentaire (MNT)

La loi impose aux communes de mettre en place une protection santé complémentaire pour les employés de la mairie. Cette complémentaire est facultative pour les employés. La participation est de 16€ par mois par adhérent. Cette mesure sera applicable à partir du 1 janvier 2026.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 1 Pour = 10

4 : Fixation de la redevance du service assainissement par l'agence de l'eau pour 2026.

Une redevance basée sur la consommation d'eau pour les personnes raccordées à la station d'épuration de la commune est calculée sur différents critères de performance de notre station. Elle sera de 0,05€/m³ consommé.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 10

5 : Fixation des loyers des logements communaux pour 2026

L'augmentation sera d'environ 0,9 %. Elle sera comprise entre 4 et 5 € par mois en fonction de logement.

Approuvé : Contre = 0 Abstention = 0 Pour = 10

Questions diverses

Réunion avec le syndicat mixte forestier qui a réalisé un inventaire des zones à risques qui faut débroussailler sur la commune. En fonction des zones le débroussaillage est réalisé sur un coté ou sur les deux du chemin communal. Cette obligation légale correspond à environ 4 hectares pour un coût de 33 290,40€. Nous avons la possibilité de le réaliser sur 3 ans. Pour 2026 nous proposerons au budget le débroussaillage des zones à fort risque situées au Jardijon pour une surface de 0,78 et 0,33 hectares soit un coût de 8 880€.

Un travail d'identification des habitations à risque est en cours par Evelyne et Vincent. Une réunion d'information et de sensibilisation sera organisée.

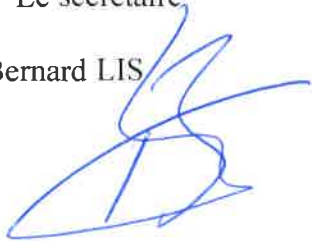
Le dossier de demande de travaux en préparation par la mairie pour l'installation d'une cheminée d'évacuation des fumées du brasero du Bistrot de Buisson coté rue des remparts a reçu un avis défavorable de l'architecte conseil.

Pour rappel les vœux aux habitants seront le 23 janvier 2026 18h30.

Fin de la séance à 19h26.

Le secrétaire

Bernard LIS



Le Maire

Chantal FRITSCH

